



# Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

## Rapport annuel 2008-2009

### Déclaration de principes

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme de regroupement sans but lucratif qui se voue à la défense des droits et à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. Ses membres sont des organismes impliqués dans l'établissement, le parrainage et la protection des réfugiés et des immigrants. Le Conseil est au service de ses membres pour leurs besoins en matière d'échange d'informations et d'expériences et de défense des droits.

### Comité exécutif

**Présidente** - Elizabeth McWeeny, Thunder Bay

**Vice-président** - Roberto Jovel, Toronto

**Trésorière** - Yasmine Dossal, Toronto

**Secrétaire** - Lisa Wyndels, Toronto

**Conseillers** - Muuxi Adam, Winnipeg; Mary Fiakpui, Edmonton; Oana Grigorescu, Ottawa; Deborah Isaacs, Vancouver; Anne-Marie Kabongo, Montréal; Gloria Nafziger, Toronto; Jeremias Tecu, Fredericton; Wanda Yamamoto, Winnipeg.

### Présidence des groupes de travail

**Immigration et établissement** - Sherman Chan, Vancouver et Debbie Douglas, Toronto

**Protection au Canada** - Richard Goldman, Montréal et Debbie Hill-Corrigan, Toronto

**Protection outremer et le parrainage** - Heather MacDonald, Vancouver et Mary Purkey, Sherbrooke

### Personnel

**Directrice** - Janet Dench

**Administratrice** - Guadalupe Macias

**Directrice de la politique en matière d'établissement** - Meissoon Azzaria

**Coordinatrice de la communication et du réseautage** - Colleen French

**Adjointe aux politiques et programmes** - Varka Kaladzhieva

**Réceptionniste** - Rosamaria Castro / Jasmine Minassian

### Message de la présidente du CCR, Elizabeth McWeeny

Cette année marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la signature par le Canada de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés. Depuis 1969, le Canada a acquis la réputation enviable de leader mondial dans la protection des réfugiés. Cette année, le CCR a activement célébré les réussites et souligné les lacunes du Canada en la matière. Malheureusement le Canada vient de diluer son engagement envers la protection des réfugiés, et la rhétorique des politiciens et des médias crée une nouvelle vague de xénophobie envers les réfugiés et les immigrants.

Il ya 40 ans, le Canada n'avait pas de système de détermination du statut de réfugié. Aujourd'hui, le Canada reconnaît en droit et dans ses politiques que tous les réfugiés, sans discrimination, ont droit à la protection au Canada et bénéficient de droits fondamentaux en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Notre système est considéré comme un modèle partout dans le monde, notamment parce que les décisions sont prises par un tribunal quasi judiciaire indépendant, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Le Canada a aussi été un leader dans la protection basée sur le genre et l'orientation sexuelle et a inclus le risque de renvoi vers la torture ou vers un risque pour la vie dans la définition des personnes nécessitant la protection.

Aujourd'hui, notre système de protection des réfugiés est menacé. Les changements législatifs proposés risquent de porter atteinte à un processus équitable, en supprimant la prise de décision de première instance de la CISR et en ne donnant qu'une protection de second ordre à certains réfugiés, selon leur nationalité. Ces propositions, jumelées aux nouvelles obligations de visa et à l'élargissement des exclusions du Tiers pays sûr, affaiblissent l'engagement du Canada envers la Convention sur les réfugiés. Le CCR milite pour un accès équitable, pour une décision de première instance par un organisme indépendant et pour un processus d'appel sur le fond.



SOULIGNER LES RÉUSSITES  
SOUTENIR LE CHANGEMENT

Suite à la page 2 >>>

**Suite de la page 1 >>>**

Malheureusement, le Canada demeure inefficace pour réunir les familles et le CCR a continué à travailler fort sur cette question. Les enfants, entre autres, sont laissés dans des conditions précaires pendant des années. Le traitement des demandes est souvent injustement lent, surtout en Afrique. En outre, les demandes de tests ADN coûteux et des exclusions en vertu de la loi allongent davantage les délais de traitement.

L'évolution récente de la migration temporaire marque un changement radical dans la politique canadienne effectué sans véritable débat public. Pour un pays bâti sur l'immigration, la migration temporaire à grande échelle a d'importantes implications. Le CCR et ses membres ont soulevé des préoccupations à ce sujet, tout en défendant les droits des travailleurs temporaires.

L'augmentation de la pauvreté chez les immigrants au Canada est une préoccupation majeure pour le CCR. L'impact de la discrimination, de l'itinérance, des difficultés croissantes dans le marché du travail et le manque d'accès aux services ont été durement ressenties en 2009 et restent une priorité.

Sur une note plus positive, plus d'un demi-million de réfugiés ont été réinstallés au Canada au cours des 40 dernières années. 200 000 d'entre eux ont été réinstallés grâce au Programme de parrainage privé des réfugiés. Toutefois, le Canada pourrait et devrait faire davantage. Depuis 2000, moins de 11 000 réfugiés ont été réinstallés en moyenne chaque année, comparativement à une moyenne de 18 000 dans les années 1980 et 1990.

Au cœur de ces défis, le CCR demeure engagé à la protection des droits des réfugiés et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. Le climat actuel d'hostilité du public envers les réfugiés et les immigrants exige un dialogue renouvelé avec le gouvernement, une sensibilisation accrue du public, des alliés et de partenaires d'autres secteurs et une forte solidarité envers les réfugiés qui comptent sur nous.

*Faits saillants en 2008 - 2009*

Vicente et sa famille ont été présentés dans une publication du CCR soulignant le besoin d'un traitement juste pour les réfugiés. Photo soumise.

> **Enfants :** Par le biais d'ateliers, de résolutions, de rapports et de dialogue avec le gouvernement, le CCR a souligné l'impact des politiques sur les enfants. Le CCR a exhorté Citoyenneté et Immigration Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada à faire de l'intérêt supérieur de l'enfant une considération primordiale. Le CCR a souligné de nombreux cas où les intérêts des enfants sont négligés, dans le domaine de la séparation familiale, de la détention et des motifs d'ordre humanitaire.

> **Système de détermination du statut de réfugié :** Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a dévoilé des plans visant à modifier le système de détermination du statut de réfugié lors de la Consultation d'automne du CCR en 2008. Le CCR

a activement fait pression pour que les atouts du système actuel soient préservés. Malheureusement, le ministre a refusé de consulter le CCR. Entretemps, le CCR a continué à soutenir la mise en œuvre de la Section d'appel des réfugiés.

> **Campagne sur les prêts de transport pour les réfugiés :** Le CCR a diffusé à grande échelle l'information concernant l'impact dévastateur des prêts de transport pour les réfugiés (les réfugiés réinstallés doivent payer leur transport au Canada). Cette préoccupation a trouvé écho dans les médias et dans un éventail d'organismes à travers le pays.



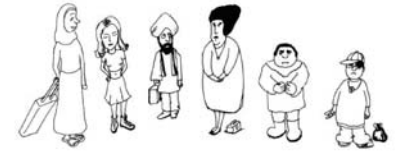
Le CCR a lancé une campagne de cartes postales pour convaincre le gouvernement canadien d'éliminer les prêts de transport pour les réfugiés.

## Faits saillants en 2008 - 2009



Djamel Ameziane est un des réfugiés à Guantanamo qui est parrainé pour la réinstallation au Canada.  
Photo : Center for Constitutional Rights.

- > **Les réfugiés à Guantanamo :** Le CCR a appuyé ses membres qui ont présenté des demandes de parrainage de réfugiés détenus à Guantanamo, qui ne sont accusés d'aucun crime mais ont besoin d'un endroit où vivre en liberté et sécurité.
- > **Politique anti-oppression :** En mai 2009, après un long processus de réflexion, les membres du CCR ont adopté une politique anti-oppression, qui engage l'organisme à lutter contre l'oppression dans tous les domaines de son travail.
- > **Guide - Des avenues pour la justice entre les genres :** En suivi au travail sur l'intégration d'une approche basée sur le genre aux services d'établissement, le CCR a développé le guide *Des avenues pour la justice entre les genres*, un outil pratique destiné aux organismes.
- > **Longs retards aux bureaux des visas :** Le CCR s'est penché sur les longs délais de traitement dans certains bureaux des visas pour les réfugiés parrainés et les personnes à charge des réfugiés. Les retards sont particulièrement prononcés en Afrique, notamment au bureau des visas de Nairobi. Un rapport a été produit, Nairobi: Protection retardée, protection refusée.
- > **Travailleurs temporaires :** Le nombre croissant de non citoyens admis au Canada avec un visa de travail temporaire préoccupe toujours le CCR. Un dépliant a été produit pour sensibiliser le public au changement radical dans la politique canadienne.
- > **Tiers pays sûr :** Le CCR a subi un décevant revers concernant sa contestation judiciaire de la désignation des États-Unis comme pays sûr pour les réfugiés, puisque la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre cette cause.
- > **Réfugiés palestiniens :** Le CCR a participé à une campagne internationale pour la réinstallation des réfugiés palestiniens forcés de fuir l'Irak et coincés dans des camps à la frontière. Gloria Nafziger a représenté le CCR au sein d'une délégation internationale qui a visité ces camps.



Le Guide Des avenues pour la justice entre les genres aide les organismes à adopter une approche basée sur le genre dans leur travail avec les nouveaux arrivants.



Lisa et Jordan ont été réunis avec leur mère au Canada en juillet après 7 ans de séparation, dont 5 ans pour traiter leur dossier.



Le CCR a publié un dépliant de sensibilisation au sujet du nombre croissant de personnes ayant un permis de travail temporaire.



Des enfants palestiniens jouent au camp de réfugiés Al-Hol en Syrie. Gloria Nafziger a représenté le CCR au sein d'une délégation en novembre 2008. Photo : Gloria Nafziger.

- > **Gala 30e anniversaire :** La célébration du 30e anniversaire du CCR s'est conclue avec la tenue d'une soirée gala très réussie à Toronto en novembre 2008. Cet événement a souligné la solide réputation du CCR, acquise par 30 années de travail inlassable en faveur des droits des réfugiés et des immigrants.

## Rapport de Yasmine Dossal, Trésorière du CCR

Le CCR tient à remercier tous ses donateurs, membres et sympathisants pour leur appui indéfectible qui nous a permis de poursuivre, avec conviction, notre travail de protection des droits des réfugiés au Canada et partout dans le monde.

Pour que la voix du CCR demeure forte et respectée, nous demandons à nos communautés de nous offrir le soutien nécessaire pour répondre à nos besoins financiers.

Le CCR ne reçoit aucun financement de base des gouvernements et doit donc compter sur ses amis, donateurs et sympathisants pour le soutien financier. Le personnel et l'Exécutif du CCR élaborent présentement un plan visant à relever les défis financiers de l'organisme. Ce plan se penchera sur l'augmentation du nombre de membres et de donateurs, la diversification des sources de financement, et l'obtention des ressources nécessaires pour couvrir les coûts opérationnels.

Pour la réussite de ce plan financier, nous vous demandons, à vous qui connaissez et soutenez le travail du CCR, de nous soutenir de l'une des façons suivantes:

- > Encourager votre organisme et d'autres à devenir membres du CCR.
- > Identifier les organismes pouvant parrainer des événements tels les consultations du CCR.
- > Faire un don unique ou périodique (vous recevrez un reçu pour fins d'impôt).
- > Participer aux consultations du CCR.
- > Se porter bénévole pour des activités du CCR, à l'un des organismes membres du CCR.

Votre contribution, peu importe sa forme, est extrêmement utile au CCR pour l'aider à atteindre son objectif de faire du Canada un endroit accueillant pour les réfugiés et les nouveaux arrivants.

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme sans but lucratif. Numéro d'entreprise : 11883 0470RR 0001. Les dons sont déductibles d'impôt.

## Rapport financier vérifié pour l'exercice terminé le 31 août 2009

	2009	2008
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions		
Gouvernements	128 323	90 514
Autres subventions	8 010	51 936
Dons	162 852	122 926
Événements - bénéfice	32 357	600
Inscriptions - conférences	72 815	51 945
Cotisations	57 198	57 130
Publications	1 943	2 049
Intérêts	3 618	4 331
	467 116	381 431
<b>Charges</b>		
Salaires	190 029	178 108
Frais de conférences	91 345	52 897
Comité exécutif	13 918	11 788
Groupes de travail	28 079	14 016
Éducation publique et réseautage	50 968	47 430
Administration	44 686	43 589
Collecte de fonds	43 870	15 805
	462 895	363 633
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	4 221	17 798
<b>Bilan au 31 août 2009</b>		
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	13 701	16 055
Portion à court terme des placements	88 341	98 715
Débiteurs	53 393	41 376
Frais d'avance	3 222	1 687
	158 657	157 833
Placements	40 000	40 000
	198 657	197 833
<b>Passif</b>		
Court terme		
Créditeurs	15 302	14 822
Apports reportés	52 897	56 774
	68 199	71 596
<b>Actifs nets</b>		
Affectés au fond de stabilisation du revenu	20 000	20 000
Non affectés	110 458	106 237
	130 458	126 237
	198 657	197 833

Ceci est un résumé. Des copies de l'état vérifié intégral sont disponibles au bureau du CCR.

### CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS

6839A Drolet #302, Montréal QC, H2S 2T1

tél. (514) 277-7223, fax (514) 277-1447

courriel : [info@ccrweb.ca](mailto:info@ccrweb.ca) site web : [www.ccrweb.ca](http://www.ccrweb.ca)

